

Paris, le 7 février 2019

Madame le Maire,

Vous m'avez alerté sur les affrontements et des dégradations auxquels fait face la ville de Rennes chaque samedi depuis le 17 novembre.

Je mesure l'impact important de ces manifestations sur l'activité économique et sur le commerce ainsi que la profonde exaspération des commerçants du centre-ville.

Je veux leur rappeler le souhait clair du Gouvernement que ces troubles cessent. Les forces de l'ordre sont pleinement mobilisées à cet effet. Par ailleurs, notre détermination à nous doter de nouveaux outils juridiques pour sanctionner les casseurs et protéger le droit de manifester pacifiquement est entière. L'Assemblée nationale a ainsi achevé il y a quelques jours l'examen d'une proposition de loi sur ce sujet.

Au-delà de ces enjeux sécuritaires, il y a les enjeux économiques. Depuis le début de la crise, le Gouvernement a mis sur la table un ensemble de mesures puissantes visant à accompagner les commerçants : outre l'activité partielle et des prêts à la trésorerie, des étalements de charges fiscales et sociales jusqu'à 20 mois (soit quasiment deux ans) peuvent notamment être obtenus sans difficulté. Les demandes sont traitées en toute confidentialité. Les administrations ont reçu la consigne très claire de traiter ces dossiers avec diligence.

Je constate pourtant que ces outils sont à ce stade encore trop peu utilisés, y compris à Rennes. Je veux inciter l'ensemble des commerçants les mobiliser. Lors de mon déplacement récent à Bordeaux, j'ai rencontré des commerçants qui m'ont indiqué que ces outils avaient été très efficaces pour leur situation. Il n'y a aucune raison de ne pas y avoir recours.

J'ai par ailleurs demandé aux assureurs de garantir une prise en charge rapide et bienveillante des dommages, qui tient compte du contexte et du caractère répété des événements. Les assureurs se sont notamment engagés à l'application d'une franchise unique lorsque des commerçants ont subi plusieurs dommages espacés dans le temps.

Madame Nathalie APPERE
Maire de Rennes
Hôtel de Ville
CS 63126
35031 RENNES Cedex

Enfin, j'ai décidé que l'Etat consacrera 3 millions d'euros pour relancer l'activité commerciale dans les villes particulièrement affectées par les mouvements sociaux, afin de faire revenir les clients. Ces financements viendront en complément des actions des collectivités locales. La ville de Rennes pourra donc en être bénéficiaire et je vous invite ainsi à communiquer au plus vite au Ministre de l'économie et des finances le plan de relance que vous entendez mettre en œuvre à cet effet avec vos partenaires locaux.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous,


Edouard PHILIPPE
